



**En louant le chalet Le Campagnard, je m'engage à respecter les règles de l'établissement et comprend que je suis entièrement responsable de l'agissement des personnes qui m'accompagnent et de mes invités.**

- **Heure d'arrivée:** 15 :00 / **Heure de départ:** 11 :00 am
  - Sauf durant la période des fêtes arrivée 16 :00 et départ 10 :00 am
  - Il est impératif de respecter scrupuleusement les heures établies. Un non-respect pourrait engendrer frais d'arrivée hâtive et départ tardif.
- **Heure d'arrivée hâtive (13 :00) et/ou départ tardif (13 :00)** possible moyennant des \$ supplémentaires, si disponible. Informez-vous!
  - Frais de 50\$ arrivée hâtive et 50\$ départ tardif
- **Le nombre d'invités** inscrit dans votre réservation doit être respecté en tout temps.
- **Chalet NON fumeur** – Frais 400\$ facturés si non respecté
- **Animaux strictement Interdits** – Frais 400\$ facturés si non respecté
- **Propreté des lieux** : le chalet doit être remis dans l'état initial incluant laver la vaisselle
  - Saleté excessive, des frais supplémentaires seront facturés incluant la perte de revenu selon l'état des lieux.
- **Literie** : NE PAS défaire les lits, nous nous en occuperons.
- **Vidanges/Recyclage:** Vider les poubelles intérieures et les apporter le surplus dans les conteneurs désignés situés dans le grand stationnement.
- **Ameublement** : NE PAS les déplacer et ce afin de prévenir les bris d'équipement, bris de plancher et/ou blessures.
- Frais \$ supplémentaires facturés sans préavis afin de compenser le temps requis pour replacer et/ou réparer/remplacer les bris et/ou perte de revenu.
- **Feux de joie** : Ne pas le laisser sans surveillance. Respecter les avis municipaux.
- **Feux d'artifices** : INTERDIT sans permis écrit et ce selon le règlement municipal
- **Pêche de plaisance uniquement** et pour consommation immédiate seulement (ne peuvent être congelé et/ou apporté avec vous. Aucun résidu de pêche ne doit être laissé sur le site. o Pêche sur glace interdite!
- **Patinage sur le lac interdit** – c'est dangereux car il est alimenté de sources d'eau.
- **RESPECT du voisinage:**
  - Bruit (conversation/musique) ne doit plus autre audible des autres chalets ou des campeurs et ce en tout temps afin de respecter les autres vacanciers du site. Tolérance 0!
- **Respect de l'environnement:** RAMASSER vos DÉCHETS à l'extérieur comme à l'intérieur!
- **VTT/Quad/Motoneige:** Entrée et sortie du site seulement. Le code de sécurité routière doit être respecté en tout temps.
- **Sécurité de vos enfants:** Les accompagner/ surveiller en tout temps (Piscine, SPA, aire de jeux etc..). Vélo interdit à la brunante.
- **VOTRE sécurité:** Les terrains sont accidentés et l'éclairage pourrait ne pas être optimal. Il faut donc user de prudence lors de vos déplacements et vous munir de lampe d'appoint.
- **RESPONSABILITÉ:** La personne qui loue le chalet est responsable de l'équipement et état des lieux lorsqu'elle quitte. Frais \$ facturés sans autre préavis. Notre personnel pourrait, en tout temps, intervenir, s'il juge qu'une situation va à l'encontre de nos règles.